



Italie

Cap sur les Pouilles : de Bari à Brindisi

Nous avons le plaisir de vous accueillir sur l'un de nos circuits avec guide.
Vous trouverez dans votre programme des renseignements complémentaires vous permettant d'organiser au mieux votre voyage.

Valable pour les départs du 21/04/2024 au 15/09/2024 inclus



2h20



Pas de décalage horaire

Nombre de participants : Minimum : 3 / Maximum : 40

Rythme : 3/5 Histoire & culture : 5/5 Nature : 3/5 Enfants à partir de 12 ans

VOTRE VOYAGE



Envolez-vous vers le talon de la botte italienne, au bord de la mer Adriatique. Souvent méprisées par le nord de l'Italie, les Pouilles regorgent pourtant de trésors insoupçonnés, comme le château de Castel del Monte ou la ville d'Ostuni. Ici, les sassi sont plus que millénaires, les plages sont magnifiques et les trulli, maisons de pierres au toit conique, sont de véritables symboles.

Les **INCONTOURNABLES** Nouvelles Frontières

- La visite de sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO : le Castel del Monte, la ville troglodyte de Matera, les "trulli" (maisons coniques) d'Alberobello.
- La promenade dans les ruelles de Bari, Ostuni ou Otrante.
- Les trésors baroques de la ville de Lecce.
- Le sanctuaire de Monte San Angelo.
- Les dégustations de spécialités locales.



Jour 1 : France – Bari – Barletta (40 km / environ 45 min)

Envol pour Bari. Transfert, dîner et installation pour 4 nuits à l'hôtel Best Western Cavalieri 4* ou similaire dans la région de Barletta.



Jour 2 : Barletta – Trani – Castel del Monte – Bari – Barletta

(120 km / environ 2h)

Après le petit déjeuner, route vers **Trani**, ville au passé illustre. Sa splendide cathédrale romane est l'une des plus belles de la région. Le château (vue extérieure) complètement restauré, situé sur le bord de mer, fut aussi un projet de Frédéric II. Poursuite pour la **visite du Castel del Monte**, situé au sommet d'un promontoire des Murges. Le château, construit en 1240, domine la plaine qui l'entoure et représente une exception par rapport aux autres châteaux en raison de la couleur dorée de la pierre utilisée pour sa construction.

Déjeuner libre.

Dans l'après-midi, départ pour la visite de la ville de **Bari** : découverte de la basilique de San Nicola, à la base du style roman apulien, puis promenade dans les ruelles du centre historique. Visite du château de Frédéric II, qui fit édifier de nombreux châteaux et forteresses, dont il supervisa personnellement les travaux de construction. Celui-ci abrite une collection de moulages de sculptures et d'éléments d'architecture caractéristiques du style roman apulien. Au terme des visites, retour à Barletta.

Dîner et nuit à l'hôtel.



Jour 3 : Barletta – Matera – Altamura – Barletta

(170 km / environ 2h45)

Départ pour la visite de **Matera**, la ville des fameux "sassi". Située dans la région de Basilicate, elle est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1993. Les "sassi" (cailloux) sont des habitations creusées dans la roche calcaire, occupées depuis la préhistoire. La ville servit de décor au film de Mel Gibson "La Passion du Christ". Visite d'une casa grotta. Le centre historique de Matera est également jalonné de palais et de musées qui valent le détour.

Déjeuner libre.

Dans l'après-midi, route vers Altamura pour découvrir ce petit village au cœur du Parc National de la Haute Murgia. Retour à Barletta.

Dîner et nuit à l'hôtel.



Jour 4 : Barletta – Monte Sant'Angelo – Barletta

(240 km / environ 3h30)

Départ vers **Monte Sant'Angelo**, célèbre pour son sanctuaire dédié à l'archange Saint-Michel. Visite du baptistère médiéval dit "tombe des Rotari", puis arrêt devant l'église Santa Maria Maggiore. Promenade à travers le quartier Junno, avec ses maisons blanchies à la chaux et ses ruelles.

Déjeuner libre.

Descente vers le port de Manfredonia, la ville du fils de Frédéric II, Manfred. Celui-ci y fit édifier un château, exemple typique de construction militaire. Poursuite vers **Barletta** pour la visite de la ville et de sa cathédrale.

Dîner et nuit à l'hôtel.



Jour 5 : Barletta – Putignano – Alberobello (130 km / environ 1h50)

Route pour **Alberobello**, la ville des "trulli". Ces anciennes constructions typiques de pierre sèche, coiffées d'un toit conique, sont classées au patrimoine mondial de l'UNESCO. Promenade dans la zone monumentale du bourg, pour une découverte de l'origine et de l'histoire des trulli. Dégustation de produits apuliens typiques.

Déjeuner libre.

Visite des **grottes de Castellana**, connues depuis l'Antiquité. Découverte de la première partie de la galerie appelée la Grave (1 km – env. 50 min), où des formations karstiques aux formes bizarres donnent naissance à de véritables légendes.

Dîner dans une masseria à base de plats typiques des Pouilles.

Nuit à l'hôtel La Chiusa di Chietri 4* ou similaire, dans la région d'Alberobello.



Jour 6 : Alberobello – Ostuni – Brindisi – Lecce

(120 km / environ 1h50)

Départ vers **Ostuni**. En cours de route, arrêt dans une ferme agricole qui produit de l'huile d'olive. Visite de la propriété et dégustation. Visite d'**Ostuni**, dite "la ville blanche". Cette ville d'art est sûrement l'une des plus belles localités des Pouilles. Son centre historique médiéval, aux maisons blanches, rappelle dans sa forme une casbah orientale.

Déjeuner libre.

Visite de la cathédrale (15^e siècle). Route vers **Brindisi** pour une visite de la ville (et de sa cathédrale) qui, après la conquête normande, devint un lieu d'embarquement pour les croisades en Terre sainte. Son centre historique regroupe de nombreuses églises, dont le Duomo. En fin de soirée, arrivée à **Lecce**, surnommée "la Florence baroque" grâce à l'incroyable richesse de ses monuments.

Dîner et installation pour 2 nuits à l'hôtel Delle Palme 4* ou similaire, dans la région de Lecce.



Jour 7 : Lecce – Otrante – Lecce (90 km / environ 1h40)

Visite de **Lecce**. Découverte du centre historique avec sa cathédrale exubérante et la place de Sant'Oronzo, patron de Lecce dont la statue trône au centre.

Déjeuner libre.

Dans l'après-midi, visite d'**Otrante**. Situé à l'extrême pointe orientale de l'Italie, ce port de pêche fut dans le passé le chef-lieu de la terre d'Otrante, dernier territoire italien possédé par les Byzantins ayant longtemps résisté aux Lombards et aux Normands. Découverte de la vieille ville avec son château aragonais (vue extérieure), et visite de la cathédrale et de sa crypte.

Dîner et nuit à l'hôtel.



Jour 8 : Lecce – Brindisi – France (40 km / environ 45 min)

Temps libre et déjeuner libre jusqu'au transfert, puis envol pour Paris.

À noter : En raison des impératifs locaux, le déroulement des visites peut se faire dans un ordre différent mais elles seront toutes assurées.



INFORMATIONS PARTICULIÈRES

Information circuit

L'itinéraire est donné à titre indicatif. Il peut être modifié en fonction des arrivées et des départs des vols internationaux, des conditions climatiques, des transports intérieurs et des lieux d'hébergement. Nous vous indiquons le nombre de kilomètres parcourus ainsi que la durée estimée du temps de trajet. Cette dernière peut varier, notamment en fonction des conditions climatiques et du trafic.

Encadrement/Accompagnement

Services d'un guide-accompagnateur francophone du 1^{er} au 7^{ème} jour.

Pour les clients voyageant sur d'autres vols que le reste du groupe les premiers et derniers jours, les transferts aéroport/hôtel/aéroport se feront en taxi sans assistance francophone.

Transport

Le circuit est effectué à bord d'un bus climatisé de 40 personnes maximum.

Niveau de difficulté

Vous devrez porter vous-même vos bagages : du bus à votre chambre et de la chambre au bus, à chaque changement d'hôtel.

Le programme, assez intense, est fatigant. Les visites nécessitent de marcher, mais aussi de monter et descendre des escaliers. Ce circuit est donc déconseillé aux personnes ayant des difficultés à marcher.

Hébergement

L'hébergement s'effectue dans un hôtel de catégorie 4* (normes locales) indiqué ou similaire.

Il vous sera demandé de régler sur place la taxe de séjour (à ce jour environ 2 € par nuit et par personne, soumis à modification).

La plupart des hôtels exige un dépôt en espèces ou une empreinte de votre carte de crédit internationale afin de vous donner l'accès à la télévision payante, au service téléphonique et au service de repas en chambre (si disponible). Tous les frais inhérents à ces prestations utilisées ou autres (minibar, par exemple) durant votre séjour hôtelier sont à régler au moment de quitter votre hôtel. Si vous souhaitez sortir le soir de votre hôtel et utiliser les services d'un taxi, les trajets allers-retours seront à votre charge.

Repas

Ce circuit est en demi-pension du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8.

Les boissons ne sont pas incluses.

Les dîners sont composés de 3 plats : au choix, l'antipasti (à la fois amuse-bouche et entrées) ou le primi piatti, le premier plat (des pâtes, du risotto ou encore une soupe), puis le secondi piatti (plat de résistance comprenant viande ou parfois poisson, servi avec des légumes), avant de conclure sur le dolci (dessert) ou un fruit.



Italie

FORMALITÉ & SANTÉ

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- **Carte nationale d'identité ou passeport** en cours de validité pour la durée du séjour.
- Pour un séjour inférieur à 3 mois, le visa n'est pas exigé.
- Afin de pouvoir bénéficier d'une prise en charge par la Sécurité sociale, les Français doivent être munis d'une carte européenne d'assurance maladie.
- Il est recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux et de rapatriement sanitaire.
- Pensez à vous munir d'une copie de vos certificats et formulaires, ou à les numériser sur votre propre adresse électronique.
- Les **mineurs** voyageant seuls, avec un seul de leurs parents ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale, doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.

FORMALITÉS SANITAIRES

- Vaccinations habituelles à jour (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

FORMALITÉS COVID

Depuis le 1^{er} mai 2022, les voyageurs en provenance de France ne sont plus soumis à aucun contrôle sanitaire à leur arrivée sur le territoire italien.

*Toutes ces informations, valables pour les ressortissants français, sont données à titre indicatif. Elles peuvent évoluer sans préavis et concernent exclusivement les vols directs de/vers la France. En cas de transit, certains pays peuvent exiger des formalités supplémentaires. Si votre voyage inclut plusieurs destinations, merci de vous référer aux formalités en vigueur pour chacune d'entre elles. Compte tenu de l'évolution rapide de la situation administrative et sanitaire dans certains pays, nous vous recommandons de consulter le site du ministère des Affaires étrangères jusqu'au jour de votre départ.



INFORMATIONS PAYS

Monnaie

La devise nationale officielle est l'euro. Les distributeurs de billets sont répandus et le paiement en liquide est le mode le plus courant en Italie. L'acceptation de la carte bancaire s'est généralisée mais de nombreux commerçants la refusent encore. Pour les retraits, les consignes habituelles de prudence s'appliquent. Il convient toutefois d'être particulièrement vigilant avec sa carte car, en Italie, beaucoup de paiements peuvent être effectués sans que ne soit réclamé le code confidentiel.

Savoir-vivre et coutumes

Les rues et les places jouent un rôle social majeur. Dès la fin de l'après-midi, elles deviennent le lieu principal de sociabilité où toutes les générations se retrouvent pour discuter de tout et de rien. En Italie, il est également une tradition véritablement antique : la sieste (il pisolino). L'été, après le déjeuner, la ville s'endort : les boutiques ferment, la circulation se fait moins dense... Enfin, retenez qu'une tenue couverte vous sera demandée lors des visites des lieux religieux. Les shorts, jupes et débardeurs peuvent être interdits.

Souvenirs et artisanat

De la gastronomie à l'artisanat, les souvenirs à rapporter d'Italie ne manquent pas : le corail, les majoliques, faïences inspirées de la céramique hispano-mauresque, les santons...

Lorsque vous achetez des objets, pensez à faire établir un reçu et à le conserver. La guardia di finanza peut en effet effectuer des contrôles.

Langue

Si la langue officielle de l'Italie est l'italien, on y pratique encore les différents "dialectes italiens" : sicilien, frioulan, vénitien... D'autres langues coexistent, à l'image du sarde, de l'allemand (à la frontière avec la Suisse et l'Autriche), de l'albanais dans plusieurs régions du sud ou encore du français dans le Val d'Aoste. Le français et l'anglais peuvent être compris sur les lieux et sites touristiques.

Météo

L'Italie est marquée par des variations climatiques importantes entre le nord et le sud. Le climat est de type continental au nord, avec un hiver froid et un été chaud, bien qu'il reste clément dans la région des lacs. Au sud de Rome, il est méditerranéen, avec un hiver doux et un été sec et chaud.

Électricité

Les prises italiennes sont identiques à celles que l'on trouve en France.

Pourboires

Les pourboires, employés en signe de remerciement, ne sont pas obligatoires mais sont toujours appréciés. Lorsque le service fourni vous apporte satisfaction, il est d'usage de laisser un pourboire aux guides, accompagnateurs et chauffeurs (prévoir environ 4 € par jour et par personne).

Fêtes et jours fériés

1^{er} janvier : jour de l'An

Vendredi saint et lundi de Pâques

25 avril : jour de la Libération

1^{er} mai : fête du Travail

2 juin : fête nationale

15 août : Assomption

1^{er} novembre : Toussaint

4 novembre : armistice de Villa Giusti

8 décembre : Immaculée Conception

25 décembre : Noël

26 décembre : Saint-Stéphane



BOUCLER SA VALISE

Bagages

Prévoyez de préférence un bagage souple n'excédant pas 20 kg, ainsi qu'un sac à dos pour vos effets personnels de la journée.

Prévoyez des vêtements légers, surtout en juillet et août car les températures sont très élevées. Les magasins, hôtels et restaurants étant le plus souvent climatisés, vous prendrez néanmoins garde à l'effet "chaud-froid". Emportez également une paire de chaussures de marche légères ou une paire de baskets.

À ne pas oublier

- lunettes de soleil
- casquette ou chapeau
- crème solaire à fort indice de protection
- crème anti-moustiques
- nécessaire de toilette
- trousse à pharmacie personnelle

POUR EN SAVOIR PLUS

La vie en groupe

Vous allez vivre plusieurs jours en communauté, aussi certaines concessions sont indispensables à la cohésion du groupe. Il est notamment nécessaire d'être ponctuel aux rendez-vous donnés par votre accompagnateur ou guide. Les retards peuvent en effet remettre en cause l'organisation des visites prévues et pénaliser injustement le reste des participants.

Votre environnement

Les itinéraires que vous allez parcourir ont été choisis pour leur beauté, leur authenticité ou leur originalité. Quelques principes permettront à d'autres voyageurs d'apprécier ces mêmes paysages dans les meilleures conditions. Ainsi, l'eau est un bien précieux dans de nombreux pays, désertiques ou non : ne la souillez pas ! Pour ce faire, prévoyez toujours des savons et shampoings biodégradables. Les animaux que vous pouvez rencontrer dans la nature y sont chez eux : ne les dérangez pas et faites-vous discrets. Enfin, certains sites ou parcs naturels sont protégés et imposent un règlement qu'il est important de respecter. En bref : ne laissez aucune trace derrière vous, ramassez vos déchets et suivez les conseils de votre guide !

Si malgré toutes les attentions que nous portons à l'environnement, vous constatez une négligence quelconque, nous vous demandons d'en faire part à votre agence.

Recommandations

- Comme dans tout voyage, évitez d'emporter avec vous des objets de valeur. Assurez votre matériel vidéo et photo.
- Emportez une photocopie de vos papiers d'identité ou téléchargez-les sur une plateforme de type Google Drive pour pouvoir y accéder depuis n'importe quel ordinateur.
- Ne laissez jamais vos objets de valeur (argent, passeport, billets d'avions) dans votre chambre, votre bus ou un restaurant. Chaque fois que cela est possible, placez-les dans le coffre de l'hôtel ou dans votre valise fermée à clé. Observez les règles élémentaires de prudence. Nouvelles Frontières et notre prestataire ne sauraient être tenus pour responsables des conséquences de tels vols ou pertes.